



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

**DEPARTMENT INFRASTRUCTURE,  
ENERGIE ET NUMERISATION**

\*\*\*\*\*

**Direction de l'Economie Numérique et de la Poste**

\*\*\*\*\*

**TERMES DE REFERENCE (TDR) POUR L'ÉLABORATION DE  
LA STRATÉGIE REGIONALE DE GOUVERNEMENT  
ELECTRONIQUE (E-GOUVERNEMENT)**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, créée en 1975, par le Traité de Lagos (révisé en 1993), couvre une superficie de 5,2 millions de km<sup>2</sup> avec une population dépassant 400 millions de citoyens. Elle regroupe 15 Etats Membres d'Afrique de l'Ouest, et son mandat principal est de promouvoir la coopération et l'intégration entre ses États Membres, la stabilité économique et politique, et d'augmenter les opportunités économiques et le niveau de bien-être de sa nation.

Son contexte stratégique est caractérisé au niveau régional par la Vision 2050 qui ambitionne : « Une Communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales et œuvrant pour un développement inclusif et durable ». Cette Vision est ancrée sur cinq piliers principaux, à savoir :

- (i) Paix, sécurité et stabilité
- (ii) Gouvernance et état de droit
- (iii) Intégration économique et interconnectivité
- (iv) Transformation, développement inclusif et durable
- (v) Inclusion sociale

Cette vision est déclinée en actions concrètes par un premier Cadre Stratégique Communautaire (CSC) 2023-2027 qui œuvre spécialement par les Piliers 3 et 4, pour la transformation et le développement inclusif et durable de la région. Le pilier 3 œuvre pour l'intégration économique et l'interconnectivité à travers entre autres, l'intensification du développement des infrastructures et l'inter-connectivité dont les infrastructures et les services de télécommunication améliorés. Aussi, parmi les effets attendus du pilier 4, on peut citer l'accès amélioré aux services sociaux de base dont les TIC, l'entrepreneuriat et la R&D améliorés dont l'entrepreneuriat numérique complémentaire (startups).

En effet, la transformation numérique étant une opportunité qui peut être un véritable levier de développement, de modernisation du fonctionnement des gouvernements, et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, certains États Membres ont déjà pris des initiatives pour élaborer des plans nationaux visant à promouvoir l'utilisation du numérique par la fourniture de services publics en ligne aux citoyens.

Ainsi, pour que la région tire profit de cette tendance lourde du numérique, qui dans ses multiples cas d'utilisation, appuie toute activité socio-économique par l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que vecteur de croissance durable et d'inclusion financière et sociale, la commission de la CEDEAO s'est lancée dans une dynamique de coordination régionale de la transformation numérique.

A cet effet, il a été décidé à l'issue de la tenue d'un forum avec les experts des Etats Membres sur l'e-gouvernement organisé en février 2023, d'élaborer une stratégie régionale guidée par

les priorités identifiées par les Etats Membres, pour garantir une transition harmonieuse propice à l'accélération du développement socio-économique grâce à des services publics numériques.

## **2. ETAT DES LIEUX DE LA REGION**

La région de la CEDEAO n'est pas en reste relativement à la profonde transformation numérique dans laquelle s'engagent tous les pays à l'échelle mondiale depuis quelques années, notamment depuis l'avènement de la pandémie de la COVID-19 qui a mis en exergue l'importance des TIC et la nécessité de cette transformation digitale dans notre espace communautaire. En effet, plusieurs actions sont initiées au niveau régional notamment sur la gouvernance, la réglementation, le développement des infrastructures d'internet et des télécommunications et la sécurité.

Concernant la gouvernance, la Commission de la CEDEAO est en train de finaliser l'élaboration de la stratégie 2024 – 2029 de développement du secteur du numérique dans l'espace de la CEDEAO, afin de positionner le numérique comme un moteur de croissance économique et d'inclusion, en poursuivant les efforts de construire d'un marché numérique unique pour un avenir de prospérité partagée et durable dans la région. Par ailleurs, la commission collabore avec la commission de l'UEMOA pour l'élaboration d'un nouveau cadre juridique et réglementaire devant gouverner le secteur de l'économie numérique en Afrique de l'Ouest afin d'harmoniser les politiques et les cadres réglementaires dans la région.

La clé de voute de la transformation numérique étant la sécurité, la CEDEAO a mis en œuvre un programme pour aider les États membres à renforcer leurs capacités en cybersécurité, protéger leurs espaces cyber et les infrastructures critiques, en renforçant la confiance numérique et la sécurité, et en contribuant à la lutte contre la cybercriminalité. Ainsi, des équipes de réponse aux incidents de sécurité informatique (CSIRT) et de Laboratoire d'Investigation Numérique (DFL), sont mis en place progressivement par les Etats Membres avec l'appui de la Commission de la CEDEAO et ses partenaires, en alignement sur la directive C/DIR.1/01/2021 portant sur la stratégie régionale de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité et la directive C/DIR.1/08/11 de lutte contre la cybercriminalité.

En termes d'infrastructures, des progrès non négligeables sont notés avec un taux de pénétration d'internet qui est passé de 47,44% au 31 décembre 2019 à plus 54 % en décembre 2021. Pour la large bande, le déploiement des dorsales nationales se poursuit dans tous les Etats Membres. De même, tous les pays côtiers de la CEDEAO sont désormais connectés à au moins un câble sous-marin pour une connectivité Internet à haut débit, tandis que les pays de l'hinterland ont au moins deux routes pour leur accès aux câbles sous-marins.

Malgré ces progrès enregistrés, le chemin à parcourir pour une transition numérique réussie des administrations des Etats Membres de la CEDEAO reste encore long avec des défis certains à relever. Selon le rapport « E-Government Survey 2022 The Future of Digital Government » de l'UN DESA, seulement trois pays de la région de la CEDEAO affichent un indice de

développement des infrastructures de télécommunication, du capital humain et des services en ligne au-dessus de la moyenne continentale. Pour rappel, le niveau de maturité de l'e-gouvernement est définie par l'indice de développement de l'administration électronique (E-GDI) qui est basé sur l'état d'utilisation des e-services dans l'administration par le Gouvernement, le développement des infrastructures de Télécommunications/TIC, et la capacité humaine disponible dans le pays.

La région fait face en effet à un certain nombre de sujets complexes dans le domaine du numérique, notamment l'accommodation des cadres institutionnels, l'adaptation et l'harmonisation des textes juridiques et réglementaires, l'accessibilité aux services, la disponibilité des ressources humaines, l'évolution des aptitudes numériques, l'introduction des technologies disruptives, l'abordabilité des tarifs, et la réduction de la fracture numérique concernant les populations les plus pauvres et les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes avec handicap, populations rurales...).

### **3. PROGRAMME RÉGIONAL D'INTÉGRATION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST TRANSFORMATION NUMÉRIQUE SÉRIE DE PROJETS 1 (DTfA/ WARDIP SOP-1)**

Enfin, la CEDEAO s'est engagée aux côtés de la Banque mondiale dans le cadre du projet DTfA/WARDIP SOP-1 dans le secteur de l'économie numérique visant à accroître l'accès et l'utilisation du haut débit et à renforcer les bases de la mise en place d'un marché numérique unique en Afrique de l'Ouest.

Plus précisément, le projet est conçu pour le développement et l'intégration du marché de la connectivité, en éliminant les obstacles au déploiement de l'infrastructure et des services de télécommunications régionaux ; le développement et l'intégration du marché des données, permettant l'échange et le traitement sécurisés des données au-delà des frontières ; et le développement et l'intégration du marché en ligne, permettant l'accès et la fourniture de services publics et privés en ligne et le commerce numérique transfrontalier.

Le volet développement et intégration des marchés en ligne comprend le développement de services gouvernementaux numériques afin de favoriser l'intégration régionale en aidant à rendre les services publics largement accessibles en ligne au-delà des frontières régionales. L'élaboration d'une stratégie régionale d'e-gouvernement est l'une des activités prioritaires identifiées pour lancer une feuille de route stratégique de 5 ans et un plan d'actions pour le développement de services publics numériques au service de l'intégration régionale.

#### 4. OBJECTIFS

Les services prévus au titre de cette mission consistent à développer une stratégie régionale de l'e-gouvernement dans l'espace de la CEDEAO pour une période de cinq (05) ans de sorte à permettre à la région de :

- Renforcer sa gouvernance grâce à l'administration en ligne, en favorisant une **intégration numérique complète** et en garantissant **l'inclusion numérique et la participation en ligne de tous les citoyens** ;
- Améliorer l'efficacité et la transparence des administrations publiques de la région, en mettant en place des services et des solutions d'administration en ligne centrés sur les citoyens, accessibles, résilients et sécurisés ;
- Se positionner comme un acteur important de l'économie numérique mondiale ;
- Promouvoir l'amélioration des compétences numériques et la coopération bilatérale et multilatérale entre les pays d'Afrique de l'Ouest, afin de favoriser et de soutenir l'adoption de la numérisation.
- Promouvoir une approche globale harmonisée par l'adaptation du cadre juridique et réglementaire susceptible de favoriser un environnement propice et des conditions appropriés au développement des applications électroniques.

Dans les grandes lignes, la mission portera sur les activités suivantes :

- Faire une analyse de l'environnement externe en termes de transformation numérique ;
- Faire un bilan du niveau de développement de l'e-gouvernement en analysant :
  - Les instruments existants de coordination de la transformation numérique : cadres institutionnels, instruments nationaux incluant les politiques, les cadres réglementaires et les stratégies.
  - La fourniture des services en ligne, y compris les contenus en ligne, la participation en ligne aux actions publiques des citoyens, des entreprises et des fonctionnaires via des portails gouvernementaux nationaux, les données gouvernementales ouvertes et les outils de consultation en ligne.
  - L'infrastructure du numérique et des données, y compris les aspects de gouvernance et de manière générale, l'environnement technologique fondamental.
  - Les ressources humaines, la culture, les compétences et la gestion du changement.
  - Les mécanismes d'intervention d'urgence, la résilience et la cybersécurité.
- Faire une analyse de la stratégie de développement du secteur du numérique de l'espace de la CEDEAO pour déterminer les besoins et attentes en matière de transformation numérique de l'administration publique afin de faire de l'e-gouvernement un levier de différenciation de la région et accroître la valeur ajoutée vis-

à-vis des citoyens, des entreprises, des agents des Etats, et des différentes structures gouvernementales ;

- Faire l'état de l'art et un benchmarking des expériences réussies du e-gouvernement en faisant un focus sur les services innovants intégrant les technologies émergentes disruptives tels que le Big Data, l'Intelligence Artificielle, les objets connectés, la blockchain, les capteurs intelligents, l'automatisation robotisée des processus et la 5G de sorte à tirer les leçons de ces expériences et de s'en inspirer, en particulier pour la définition du rôle de la CEDEAO en tant qu'organisme régional ;
- Réaliser le plan directeur au niveau régional et national des programmes et/ou projets devant sous-tendre la transformation des administrations publiques de la région sur un horizon de cinq (05) ans, avec une évaluation des coûts associés ;
- Identifier les partenaires clés et proposer des mécanismes de financement des programmes et/ou projets identifiés ;
- Définir les instances et développer les outils de coordination de la gouvernance, de suivi, d'évaluation, de sensibilisation et d'apprentissage relativement à la stratégie régionale du e-gouvernement.

## 5. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à la fin de la mission sont les suivants :

- Une description du contexte stratégique de la CEDEAO en matière de transformation numérique résumant notamment la stratégie de développement du secteur du numérique, incluant les tendances externes stratégiques à l'échelle continentale et internationale pour servir de cadre directeur à la stratégie régionale d'e-gouvernement ;
- Les principaux enjeux de transformation numérique auxquels la région de la CEDEAO devra faire face au cours des cinq années à venir ;
- Un état des lieux précis sur la transformation numérique des administrations publiques, incluant les cadres institutionnels, les instruments nationaux et leur niveau de mise en œuvre, l'utilisation des e-services par les Gouvernements, le développement des infrastructures de Télécommunications/TIC, et la capacité humaine disponible dans les Etats Membres ;
- Un diagnostic des Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces des initiatives de transformation numérique de la région ;
- Une liste des besoins de transformation numérique actuels et futurs des gouvernements ;
- Un référentiel des bonnes pratiques et standards en matière de e-gouvernement ;
- Les objectifs et les axes principaux de la stratégie régionale du e-gouvernement, conformément aux priorités identifiées par les Etats Membres et aux perspectives du cadre stratégique communautaire de la CEDEAO ;
- La définition d'un modèle cible en matière de e-gouvernement (Vision) qui supportera l'intégration et l'inclusion régionale avec la liste des programmes associés à mener

pour atteindre les objectifs de transformation numérique. Les systèmes à numériser doivent être indiqués ;

- La planification des différents programmes ;
- Les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les programmes de la stratégie régionale du e-gouvernement (équivalent temps plein, budget) ;
- Un cadre de gouvernance et un plan de mise en œuvre robustes et agiles qui détaille chaque but et objectif stratégique, les mesures associées, les indicateurs clés de performance et l'échéancier.
- Un outil de pilotage de la stratégie, un Template d'évaluation des programmes, un Template de reporting et un Template en PowerPoint pour le support de présentation de l'instance stratégique de coordination du e-gouvernement au niveau régional.

**Pour assurer la réalisation des objectifs de la vision de la stratégie d'e-gouvernement, le rôle de la CEDEAO et des États membres devra être clairement différencié.**

## **6. ETENDUE DES SERVICES ET ACTIVITÉS**

### **6.1. Phase 1 – Cadrage de la mission**

#### **6.1.1. Objectif**

Définir le périmètre de l'étude, préciser et faire valider les résultats attendus de la mission et valider la démarche méthodologique.

#### **6.1.2. Tâches à exécuter**

- Présenter et faire valider la démarche proposée ;
- Planifier de façon détaillée la mission d'élaboration de la stratégie régionale du e-gouvernement ;
- Identifier les principaux interlocuteurs à rencontrer ;
- Identifier et collecter la documentation nécessaire au bon déroulement de la mission ;
- Organiser et animer la réunion de démarrage de la mission.

#### **6.1.3. Livrables**

- Le plan assurance qualité
- La note de cadrage incluant le planning détaillé de la mission ;
- Le support de la réunion de démarrage ;
- Le Compte rendu de la réunion de démarrage.

## **6.2. Phase 2 – Analyse préliminaire**

### **6.2.1. Evaluation de la situation globale de la région**

Il s'agira principalement d'évaluer le niveau de développement de l'administration en ligne dans la région, y compris la mise en œuvre des stratégies nationales existantes pour la transformation numérique des administrations publiques.

#### **6.2.1.1. Objectifs**

A des fins d'alignement stratégique, analyser et décrire les éléments internes suivants à considérer pour les cinq prochaines années :

- Les principaux enjeux de transformation numérique à adresser au niveau régional ;
- Les instruments de coordination de la transformation numérique : cadres institutionnels, instruments nationaux, y compris les politiques, les cadres réglementaires et les stratégies visant à assurer un environnement propice.
- L'état des lieux précis de la mise en œuvre des e-services par les Gouvernements, le développement des infrastructures de Télécommunications/TIC, et la capacité humaine disponible dans la région de la CEDEAO ;
- Les Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces en matière de e-gouvernement dans la région ;

#### **6.2.1.2. Tâches à exécuter**

- Evaluer le niveau de maturité de la transformation numérique de la région et analyser l'apport du e-gouvernement en termes de croissance, d'inclusion, de résilience et d'intégration régionale ;
- Conduire des entretiens avec les interlocuteurs clé (national et régional), et toutes les parties intéressées clés pour faire un état des lieux exhaustif ;
- Conduire une analyse SWOT pour identifier les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités, analyser les risques potentiels et évaluer leurs impacts ;
- Analyser les budgets et les investissements nationaux et régionaux alloués à l'e-gouvernement.

#### **6.2.1.3. Livrables**

- Guides d'entretien formalisés pour les Etats Membres ;
- Compte rendu d'entretiens ;
- Rapport d'état des lieux du e-gouvernement dans la région, incluant un SWOT avec des préconisations d'amélioration et les principaux enjeux du e-gouvernement pour l'administration publique dans la région et les principales tendances de l'environnement extérieur.



## 6.2.2. Evaluation des besoins régionaux

À des fins d’alignement stratégique, effectuer une analyse du contexte stratégique (continental et international), y compris les défis.

### 6.2.2.1. Objectifs

- Établir les besoins actuels et futurs en prenant en compte les initiatives en cours ;
- Analyser les besoins recueillis et les classer par ordre de priorité et de risque à ne pas faire ;
- Présenter une vue actualisée des bonnes pratiques en matière de e-gouvernement incluant une vue actualisée des évolutions technologiques, leur intégration et usage dans l’e-gouvernement.

### 6.2.2.2. Tâches à exécuter

- Étudier l’environnement externe pour identifier les grandes tendances de la transformation numérique qui serviront de cadre directeur pour l’élaboration de la stratégie régionale d’administration en ligne.
- Évaluer les besoins découlant du CSC 2023 – 2027, et les priorités issues du forum des experts ;
- Conduire des ateliers pour recueillir les besoins des Etats Membres et évaluer la perception interne quant à l’action au niveau régional ;
- Exploiter les études menées dans le cadre de l’élaboration de la stratégie de développement du secteur du numérique dans l’espace de la CEDEAO ;
- Compiler les meilleures pratiques en matière de gouvernance, d’opérationnalisation, et de support du e-gouvernement ;
- Faire un benchmarking d’expériences réussies du e-gouvernement, en faisant un focus sur des services innovants intégrant les technologies tels que le Big Data, l’Intelligence Artificielle, les objets connectés, la blockchain, les capteurs intelligents, l’automatisation robotisée des processus ;

### 6.2.2.3. Livrables

- Guides d’entretien et support de présentation pour la collecte des besoins des Etats Membres ;
- Comptes rendus des entretiens et des ateliers de collecte des besoins ;
- Rapport de cadrage des besoins exprimés incluant, les priorités à prendre en compte dans la future stratégie régionale, l’état de l’art et les meilleures pratiques.

**Le Rapport d’état des lieux du e-gouvernement dans la région et le rapport de cadrage des besoins de transformation numérique peuvent être combinés en tant que rapport préliminaire.**

## 6.3. Phase 3 – Définition et élaboration de la stratégie régionale du e-gouvernement

### 6.3.1. Objectifs

- Définir les objectifs et les principaux axes de la stratégie régionale du e-gouvernement ;
- Définir le modèle d'e-gouvernement cible (vision) propice à l'intégration régionale et à l'inclusion des citoyens, avec un objectif optimal minimal d'administration en ligne pour les États membres.
- Constituer les programmes régionaux et nationaux en alignement avec la cible définie, et évaluer les coûts de mise en œuvre ;
- Définir un plan de mise en œuvre à adopter par les Etats Membres favorable à un développement harmonisé de l'e-gouvernement.

### 6.3.2. Tâches à exécuter

- Rédiger la stratégie régionale de e-gouvernement sur la base de l'ensemble de la documentation produite au cours de la mission ;
  - Définir la vision et les objectifs en matière de e-gouvernement pour la région.
  - Organiser des ateliers de travail pour définir et affiner la liste des axes stratégiques en se basant sur les résultats des phases précédentes ;
  - Décliner la cible en matière de e-gouvernement
  - Identifier les programmes et stratégies d'implémentation des différents programmes à mener au niveau régional et national sur la base des écarts avec la cible ;
  - Caractériser et qualifier les programmes sur la base des critères essentiels que sont ; coûts, apports, complexité, planification ;
  - Concevoir le macro-planning et l'allocation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie régionale ;
  - Mettre au point les instances (gouvernance, suivi, évaluation, sensibilisation et apprentissage) et outils requis pour la mise en œuvre de la stratégie régionale ;
- Conduire et animer la réunion de validation.
- Définir un cadre d'approbation et d'adoption de la stratégie e-gouvernement. Ce processus doit prendre en considération le besoin de sensibilisation des Ministres qui auront la responsabilité de valider les orientations, pour garantir leur engagement.

### 6.3.3. Livrables

- Rapport de cadrage stratégique incluant ;
  - Support de présentation pour les ateliers d'affinement des axes stratégiques ;
  - Comptes rendus des ateliers ;
- La stratégie régionale de e-gouvernement ;
  - Description des programmes et des indicateurs clés de performance ;
  - Macro-planning prévisionnel ;
  - Rapport d'étude économique ;

- Description des instances de gouvernances et de mise en œuvre ;
- Outils d’animation de la gouvernance de la stratégie numérique (Template d’évaluation des programmes, un Template de reporting, etc.) ;
- Plan de sensibilisation sur la période des 5 ans ;
- Support de restitution finale.

## **7. QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA MISSION**

### **7.1. Qualification et compétence des candidats**

#### **7.1.1. Expérience des Candidats pertinente pour la mission**

- Avoir une expérience avérée (10 à 15 ans) dans l’élaboration de stratégie dans le domaine du numérique notamment dans l’administration publique ;
- Expérience avérée dans l’accompagnement sur les questions de gouvernance, de législation, de réglementation, de sensibilisation et de renforcement de capacité sur le numérique (documenter les expériences) ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d’élaboration de stratégie numérique dans une structure de même envergure que la CEDEAO au cours des (05) dernières années ;
- Avoir une bonne connaissance de l’environnement du numérique en Afrique de l’Ouest.

#### **7.1.2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail aux termes de référence**

Les candidats devront joindre à leur offre une note détaillée sur l’approche méthodologie, le plan de travail, le chronogramme et l’organisation du personnel clé proposé. L’offre devra prendre en considération tous les détails des services et activités définis dans les termes de références (TDR).

### **7.2. Qualification et compétence du personnel clé**

**Les candidats doivent au moins avoir les personnels clés suivants.**

#### **7.2.1. Directeur de Mission**

- Qualification générale
  - BAC + 5 minimum, en organisation et stratégie d’entreprise avec au moins dix (10) ans d’expérience dont dix (07) dans de développement de stratégie de transformation notamment numérique ;
  - Compétences en management stratégique et organisation (à documenter) ;
  - Expérience en gouvernance du numérique et en gestion de programme à forte composante numérique (à documenter) ;
  - Bonne connaissance de d’administration publique.

- Référence de réalisation de mission similaire
  - Participation dans les (05) dernières années à des missions (au moins 01) d'élaboration de stratégie numérique en tant que Chef de Mission (documenter les missions) dans une structure de même envergure que la CEDEAO.

## **7.2.2. Equipes d'experts**

### **7.2.2.1. Expert transformation ou développement numérique**

- Qualification générale
  - BAC + 5 en management des systèmes d'information, diplôme ou certificat en transformation numérique avec au moins huit (08) ans d'expérience dont cinq (05) en transformation numérique ;
  - Compétences et expérience en management stratégique et organisation (à documenter) ;
  - Compétences et expérience en gouvernement numérique notamment en Afrique, avec une compréhension complète des modes opérationnels des programmes numériques.
  - Compétences et expérience en architecture d'entreprise (à documenter).
- Référence de réalisation de mission similaire
  - Participation dans les (03) dernières années à des missions (au moins 01) d'élaboration de stratégie numérique en tant qu'expert (documenter les missions) dans une structure de même envergure que la CEDEAO ;
  - Expérience antérieure en renforcement de capacités sur l'e-gouvernement
  - Avoir des réalisations dans le domaine de l'innovation numérique.

### **7.2.2.2. Expert économie numérique**

- Qualification générale
  - BAC + 5 en économie numérique, avec au moins sept (07) ans d'expérience ;
  - Spécialiste des chaînes de valeur e-gouvernement, e-commerce, e-santé, e-éducation et e-agriculture (à documenter) ;
  - Bonne connaissance des fondements de l'économie numérique, de l'économie numérique et inclusion sociale, et des secteurs clés de l'économie (à documenter).
- Référence de réalisation de mission similaire
  - Participation dans les (03) dernières années à des missions (au moins 01) dans le domaine de l'économie numérique en tant qu'expert (documenter les missions) ;

### **7.2.2.3. Expert juridique dans le numérique**

- Qualification générale

- BAC + 5 en droit avec au moins sept (07) ans d'expérience, une certification ou similaire dans le numérique sera valorisé comme élément de différenciation par rapport aux autres candidats ;
- Compétences juridiques spécifiques dans le domaine du numérique et de l'informatique de sorte à être en mesure de faire l'interface entre le numérique et le juridique ;
- Référence de réalisation de mission similaire
  - Avoir participé au moins (01) mission de conseil sur différentes problématiques juridiques relevant du droit du numérique (sécurité informatique, dématérialisation, commerce électronique, etc.) ;
  - Documenter au moins un cas d'usage juridique démontrant le savoir-faire dans le cadre d'un projet numérique ;

## **8. COORDINATION DE LA MISSION ET ATTENTE DE LA CEDEAO**

### **8.1. Organisation de la mission**

Tous les comités (CEDEAO et l'équipe du candidat) qui doivent conduire la mission seront clairement indiqués de même que les membres et les rôles.

### **8.2. Risques de la mission**

Une analyse globale des risques identifiés par le candidat, sera réalisée dès le début de la mission et actualisée tout au long de son déroulement.

### **8.3. Attente de la CEDEAO**

Le candidat s'assurera de l'avancement de la mission suivant le plan défini. A cet effet, il présentera dans son offre la méthodologie proposée pour mener à bien la mission, le nombre d'intervenants réellement disponibles pour cette mission (le minimum exigé est présenté supra), et susceptible d'intervenir, ainsi que, pour chaque phase, les profils et rôles des intervenants proposés.

Les CV signés des intervenants seront joints à l'offre des candidats. Une continuité des intervenants sur l'ensemble des phases est exigée sauf cas de force majeure.

### **8.4. Lieu et durée de la mission**

L'élaboration de la stratégie régionale du e-gouvernement va nécessiter des missions sur à la Commission de la CEDEAO à Abuja, selon les besoins associés au plan de travail.

La durée de la mission ne devra pas excéder six (06) mois. Le chronogramme est à proposer par les candidats.